

Politique communale

Le climat s'invite au Conseil général

Climat et économie d'énergie seront deux thèmes majeurs de la première session de l'année du Conseil général de Val-de-Travers. Deux motions interparties, une sur l'adoption d'un plan climat pour la commune et une réglementation de l'éclairage public, ainsi qu'une résolution du Parti socialiste visant à encourager la commune à organiser une conférence sur le climat auprès de l'Association des communes neuchâteloises, seront débattues le 21 mars prochain.



Comment contribuer au niveau communal à la lutte contre le changement climatique ? C'est en quelque sorte à cette question que répond la motion interparties « Pour la création d'un plan climat pour la commune de Val-de-Travers » qui sera étudiée lors de la séance du Conseil général (CG) lundi prochain. Une motion émanant du Parti socialiste qui rassemble des signatures de l'ensemble des groupes politiques du législatif à l'exception de l'UDC. « Sur un sujet autant important que le changement climatique, il était judicieux de trouver un compromis « à la suisse » pour aboutir à quelque chose de concret », explique le conseiller général socialiste Emil Margot, qui est l'instigateur de la motion. Aussi, l'élaboration de celle-ci s'est faite en collaboration entre le PS et le PLR. Un large « consensus entre les partis » souligné également par Sarah Fuchs-Rota, conseillère générale socialiste qui met en avant l'aspect fédérateur du texte. « Le thème du changement climatique n'a plus d'agenda », estime-t-elle, en référence à l'urgence de la situation.

Parmi les axes de réflexion proposés par la motion pour un plan climat, figurent notamment l'analyse de l'impact énergétique de la commune, le développement des chauffages à distance (CAD), l'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux, la prise en compte de l'efficacité CO2 dans les investissements, la création d'une commission « climat » ou l'introduction de repas avec produits locaux dans les cantines communales. Certaines de ces propositions, comme l'extension des CAD ou l'exemplarité énergétique de l'immobilier communal, sont déjà des préoccupations des autorités communales et l'action « climatique » figure en bonne place dans le programme de législation du Conseil communal. D'ailleurs, la notion de durabilité y est centrale et la

« sobriété énergétique » constitue un objectif des autorités.

Efforts actuels reconnus

Malgré ces actes déjà entrepris, les deux élus socialistes ne voient aucune redondance dans cette motion. « Celle-ci a une vision transversale, qui englobe tous les domaines communaux », poursuit Sarah Fuchs-Rota en ajoutant que le texte met en avant les efforts du Conseil communal. Constat que partage son collègue de parti, Emil Margot. « L'adoption d'un plan climat communal permettra de coordonner ces actions, de faire un bilan et de trouver où des marges de manœuvre existent », souligne-t-il. L'élu socialiste ajoute que l'établissement d'un véritable plan offrira une structure pour faire évoluer ces mesures en faveur du climat et les faire avancer sur tous les points. « Dans le prolongement du plan climat cantonal », indique Sarah Fuchs-Rota, se référant à celui présenté en février dernier par le Conseil d'État.

Également, les motionnaires mentionnent l'adoption dans les communes du Locle, de la Tène et de Val-de-Ruz, il y a quelques mois, des plans de transition énergétique. La motion présentée au CG est plus vaste et propose notamment la création d'une commission « climat », élément fondamental pour Emil Margot. « Cela serait un instrument pour amener des projets et créer entre le législatif et l'exécutif des solutions », détaille-t-il, en ajoutant que le temps n'est plus aux tergiversations. Des solutions futures comme pourrait l'être une réduction de l'éclairage public, sujet « depuis longtemps sur la table » comme le note l'élu socialiste, en ayant à l'esprit l'ordre du jour de la prochaine séance du CG.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 17 mars 2022 N° 10

PAGE 2

LES BÂTISSEURS

Pascal Stirnemann, l'homme qui construit ses rêves !

PAGE 7

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Quand le Vallon s'électrise : nouvelle borne équipant deux places à espaceVal.

PAGE 11

HOCKEY SUR GLACE

Le décollage d'Eva Bargo au Festival olympique de la jeunesse européenne.

PREMIER CAHIER

Les Bâtisseurs 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Chronique régionale 6, 7
Les sports 7
Affaires immobilières 8

TROISIÈME CAHIER

Bonnes tables 9
Les emplois 9
Les sports 10, 11
Où sortir 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Tous aux abris!

Durant ces dernières semaines, difficile de détourner le regard de l'Ukraine et de cette guerre qui ne veut pas dire son nom. Le relent de guerre froide et nucléaire nous enjoint à regarder où trouver et lister les fameux abris antiatomiques les plus proches, vieux locaux de béton dont nous avons oublié le véritable but. Pour ma part, il est au sous-sol. C'est cet espace où se conservent depuis 30 ans les bouteilles de vin et s'entassent les valises. Certes, les lits sont apparents et les lourdes portes sont là mais au cas où Vladimir déciderait de faire sauter une centrale ou d'appuyer sur le bouton rouge, rien n'est prêt... Dans une poussée survivaliste, je panique quelque peu ! Point de réserve de conserves, de denrées non périssables, d'eau, pas de couteau suisse, de torche ou de radio à piles, ni de piles d'ailleurs... Juste des flacons de blanc, de rouge et d'œil... Pas très utile en cas de Troisième Guerre mondiale ! Si Vlad perd la tête et que le monde s'embrase, ce que je ne souhaite pas, une chose est certaine, la cirrhose pourrait avoir raison de moi plus vite que la radioactivité...

Rabov

Naissances

Zayn Sorrenti-Ayub
Dubai

Alessio Scapuso-Codoni

Décès

M. Jean Lussu
84 ans, Fleurier

M. Olivo Presello
91 ans, Couvet

En plus dans ce numéro

Expo de printemps. Les Garages Hotz à Travers, Apoll'otz à Bevaix et Yverdon-les-Bains et garage de l'Étoile à La Chaux-de-Fonds ouvrent leurs portes du 24 au 27 mars, de 9 h à 17 heures.



LES BÂTISSEURS

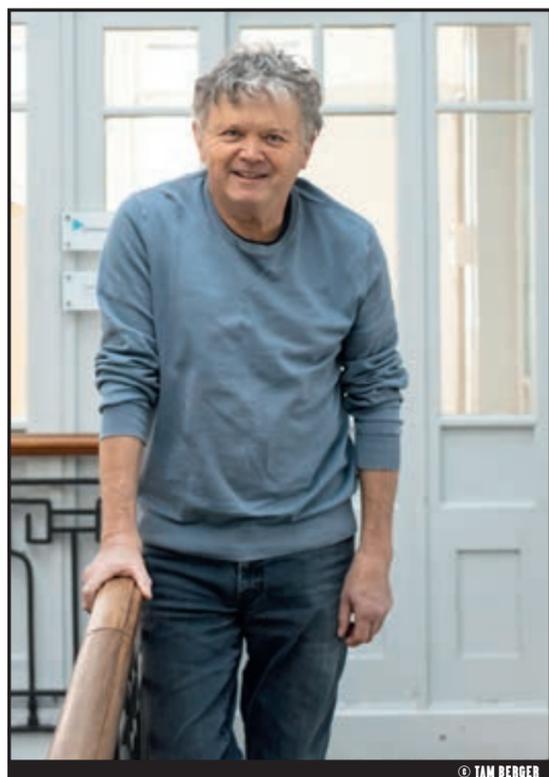
Les entrepreneurs, les décideurs, les ambassadeurs.

Pascal Stirnemann L'homme qui construit ses rêves !

Impossible de chiffrer le nombre de bâtiments / constructions qui sont passés entre ses mains ! De la fosse à purin de ses débuts aux nombreux sites prestigieux du Val-de-Travers, Pascal Stirnemann aura marqué son époque ! Sans omettre de citer plusieurs activités politiques, culturelles et sociales lesquelles ont « construit » la région !

Superbe trajectoire

Aîné d'une fratrie de cinq enfants, Pascal Stirnemann, né en 1950, grandit à Hauterive. Il fréquente le collège du village, se souvient notamment de l'un de ses enseignants : François Simon. C'est avec les Cadets de La Coudre que Pascal se découvre une âme de constructeur : « Une équipe de 120 gamins avec lesquels nous faisons des camps de survie d'une semaine. On avait à peine 16 ans, impossible aujourd'hui ! On a construit plein de cabanes de quartier avec les copains ! ». L'École secondaire, le Pavillon du Château, le collège des Terreaux, le Gymnase... « Je voulais devenir menuisier ! Mais je trouvais qu'ingénieur, ça faisait bien, donc je m'inscris à l'EPFL, là où on nous apprend à bâtir. La théorie ne m'intéressait pas beaucoup, j'avais envie de construire, d'avoir un résultat à montrer à la fin du mois ! ».



Pascal, le constructeur !

Nombreuses sont les personnes susceptibles d'apporter un témoignage au sujet de Pascal, tant ce dernier connaît de monde. Laurent Debrot, un des hommes de cette bande de copains fondateurs du parti Écologie et Liberté : « Pascal, le souvenir d'un homme entreprenant avec lequel nous avons transformé la ferme de Chambrelieu. J'étais le cadet de l'équipe, objecteur de conscience comme lui et comme plusieurs autres, dont les frères Renaud ! Un type toujours devant, sur le pont en permanence ! ».

Autre ami de Pascal, Philippe Graef se souvient avoir fait sa connaissance en venant observer son crépi à la chaux, à Môtiers : « Un type formidable que j'ai immédiatement embarqué au sein du comité du Heimatschutz qui siégeait alors chez Mme Junod à La Chaux-de-Fonds. Nous avons des débats épiques. Il a été le premier à remettre la technique du crépi à la chaux d'actualité et c'est le pasteur Maurice Perregaux, royaliste qui quittait le canton chaque 1^{er} Mars, qui nous l'avait fait connaître. Je crois me souvenir que nous avons décerné le prix cantonal annuel à Pascal à cette occasion ! ».

Un ambassadeur

« Je n'aime pas le « je », je préfère le « nous » !... Cette phrase, à elle seule, résume la personnalité de Pascal Stirnemann. L'humilité, la modestie, le travail dans l'ombre d'une part, mais également, cette faculté à aspirer et à fédérer. Pascal aura marqué son époque, laissé sa trace non seulement par son empreinte sur quelques murs de belles bâtisses mais également dans les esprits de celles et ceux avec lesquels il a œuvré ! Une précision encore : parler de Pascal et de ses réalisations au passé pourra paraître incongru lorsque l'on connaît l'homme. Infatigable, inarrêtable... Et il aura fait et fait rayonner encore le Val-de-Travers bien au-delà du canton. Pascal, un entrepreneur, un bâtisseur, un ambassadeur...

Coup de gueule ↘

Pas un véritable coup de gueule, mais une certaine amertume à observer la difficulté qu'il y a – ou qu'il y avait – à s'implanter au Val-de-Travers : « J'ai mis près de dix années pour dégager du travail auprès des communes du Vallon ! ».

Coup de cœur ↗

Assurément, il est consacré à la Fondation de l'Écu d'Or, en parallèle avec 30 années d'activités au sein du comité du Heimatschutz : « Je me vois encore, à Zurich, défendre le dossier de Môtiers devant un parterre d'autres candidats de Suisse alémanique et lémaniques, avec mes quelques diapositives ! Un succès car cela a permis d'intervenir dans la rénovation de près de 40 bâtiments ! ». Et de poursuivre : « Mon réel coup de cœur, il est pour Môtiers et son centre du village ! Grâce notamment à la réintroduction du crépi à la chaux ! ».

Le Val-de-Travers

Avec ses amis de La Coudre, Pascal voit plus grand que les cabanes de quartier. Ils louent un appartement à Noirvaux qu'ils retapent complètement. Puis, c'est au tour des combles de l'immeuble de la Société du Musée du Val-de-Travers – l'actuelle bibliothèque de Fleurier – de passer entre les mains de Pascal : « On y aménage une cuisine, une salle de bains... Tout cela alors que je faisais mes études à Lausanne ! ». Le groupe se disperse quelque peu. Vient le tour de la ferme des Raisses : « On a tout refait également ! ». L'armée, l'objection de conscience, la prison à La Chaux-de-Fonds... Pascal obtient son titre d'ingénieur EPFL en 1976. Un an employé au Laboratoire routier de l'EPFL « le seul contrat de travail de ma vie ! », il réside alors à Chavornay. Puis c'est le retour au Vallon, à Môtiers : « J'achète un crayon, une gomme et une table à dessin et je me mets à mon compte !... Pascal se souvient de son premier mandat, pendant qu'il était en train de retaper la maison de Môtiers acquise en 1978 : « Jean-Baptiste Codoni frappe à la porte et me confie la construction d'une dalle de garage ! ». Le début d'une grande aventure... Après Môtiers, une ferme au Locle, une autre maison à Fleurier... La construction de Champ-du-Jour sous l'égide de la CPHVT – Coopérative pour l'habitat au Val-de-Travers – : « La première maison est vendue à Georges Guibentif, figure emblématique de l'aventure des Six-Communes !... Les Mascaron, Chopard à la rue du Temple à Fleurier, Le Château D'Ivernois et la Grange à Môtiers, la gare de Neuchâtel et le Fun'ambule, quelques immeubles dans le canton, des constructions agricoles, des fromageries, des installations de biogaz, un îlot à La Chaux-de-Fonds et actuellement Tivoli-Sud à Neuchâtel ! Tout cela en déployant une intense activité sociale, associative et politique dans la région... Voyez plutôt : membre fondateur du Centre culturel du Val-de-Travers, initiateur du groupe Alambic, après Jean-Jacques Charrère, membre fondateur du groupe Écologie & Liberté, en 1978, à la Vue-des-Alpes, avec Bernard Matthey, Gil Stauffer, Laurent Debrot, Serge Franceschi et d'autres, membre fort actif du Parti socialiste à Môtiers puis de Forum à Fleurier !

L'heure de la retraite, Pascal ne connaît pas ! L'aventure de la construction continue, avec d'autres acteurs et partenaires puisque c'est Jeanne, sa fille, qui reprend les rênes de l'entreprise.

Claude-Alain Kleiner

Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Pompe à chaleur



Bornes de recharge



Installation photovoltaïque
Communauté d'autoconsommation

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !



Rue du Preyrel 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch

→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES

Le climat s'invite au Conseil général

Suite de la page 1

Val-de-Ruz en exemple

En effet, hasard du calendrier, lundi prochain, le législatif devra également débattre de la motion POP sur « l'extinction de l'éclairage nocturne de la commune » et qui a reçu le soutien de la gauche, des Verts, des vert'libéraux et du groupe Agora. Cette question de l'éclairage nocturne avait déjà été posée par le POP à l'exécutif, le 27 septembre dernier. Le Conseil communal avait expliqué réfléchir à cette possibilité. « Nous désirons que la commune teste de manière simple et concrète la pratique dans quelques villages de la commune au lieu de mandater des études », explique le popiste Philippe Vaucher, en citant l'exemple de Val-de-Ruz où l'essai fut entrepris en novembre

2018. Essai concluant puisque, depuis août 2020, l'éclairage public est éteint dans la commune, exception faite des passages piétons. « Une expérience, à l'échelle 1/1, est facile à mettre en place et est réversible, si elle ne donne pas satisfaction », poursuit-il, en faisant le parallèle avec la mise en place des zones à 30 km/h.

Le popiste suggère de faire cet essai dans certaines localités où cela est aisément applicable et estime que les utilisateurs et les habitants pourront ainsi juger par eux-mêmes de la mesure. Néanmoins, il souligne le succès de l'expérience à Val-de-Ruz dans les domaines de l'économie d'énergie, du respect de la faune et de la qualité de sommeil de la population. De plus, il précise que

le test effectué en 2018 s'est révélé être une « opération blanche » sur le plan financier. « Et ce malgré d'importants investissements dans les infrastructures électriques », complète-t-il, en expliquant qu'à terme une telle mesure, en raison des économies d'énergie, est forcément bénéficiaire. Le conseiller général POP énumère les diverses options envisageables pour réduire l'éclairage, les nuisances et la facture de l'éclairage public, l'éclairage LED, élément déjà mis en place dans certains lieux de la commune ou des lampadaires automatisés. Enfin, Philippe Vaucher estime que cette motion s'intègre bien à la réflexion plus globale que générera celle interpartis pour un plan climat et pourrait constituer une première mesure en faveur d'une économie d'énergie. Ainsi, le 21 mars, nous verrons si le hasard du calendrier fait, ou non, bien les choses.

Gabriel Risold

Le « vœu » du parti socialiste

Autre point de la séance du CG du 21 mars abordant la thématique climatique, le projet de résolution du PS au sujet de l'organisation d'une conférence scientifique sur les enjeux climatiques. Cette résolution prie le Conseil communal de s'adresser à l'Association des communes neuchâtelaises afin d'organiser une conférence sur le changement climatique pour les élus et élus communaux du canton. « Cela est surtout un vœu sans caractère obligatoire », précise Sarah Fuchs-Rota. La conseillère générale explique qu'une conférence de ce type permettrait aux élus d'appréhender pleinement les enjeux climatiques et pourrait les éclairer sur les axes de travail pour agir à leur niveau de décision en faveur du climat.



ACHÈTE

argenterie, métal argenté, étain, et toute horlogerie. Achète au cours du jour : or, bijoux 079 270 63 38

Inside Val

Les recrues attendent la marche sous appareil respiratoire

La marche en avant continue de s'accélérer pour les recrues 2022 des sapeurs-pompiers. Ces dernières semaines, leur formation a impliqué plus de quatre heures de cours passées en formation à distance. Cinq examens ont ainsi dû être réussis avant d'accéder à la phase suivante. Cette phase s'est déroulée le 8 mars au hangar de Couvet. Des présentations théoriques et des exercices pratiques y ont été proposés. La prise en main du système de communication radio et l'assimilation du système d'alarme sont maintenant validés. Lors de la prochaine étape, le 26 mars, c'est avec l'appareil respiratoire isolant (ARI) que les recrues feront plus ample connaissance. Une marche vallonnée de plusieurs kilomètres va enfin aller titiller leurs ressources physiques. Hâte que ce premier face-à-face avec le véritable terrain commence.

Petit à petit, la quinzaine de recrues vallonnaises des sapeurs-pompiers touchent aux choses sérieuses. Elles commencent à entrer dans des exercices toujours plus concrets qui les mèneront dans quelques mois à l'intégration des différents groupes d'urgence du Vallon. Cette montée en puissance au niveau des responsabilités et de l'implication s'est traduite dans leur formation ces dernières semaines. Il y a d'abord eu un gros bloc d'examens théoriques à passer. Qui dit cinq modules dit forcément cinq examens. Le premier sujet concernait la sécurité. Pour rester efficace, un pompier doit savoir calculer les risques à prendre et respecter certaines consignes pour ne pas mettre en danger ses camarades d'intervention. Avec l'équipement complet, le rapport aux cinq sens est complètement chamboulé. Il n'y a plus d'odorat (en raison du masque), le champ visuel est réduit et l'acuité auditive est fortement diminuée.

La « ligne guide », ce repère matériel important

Si on y ajoute le toucher limité, le poids de l'appareil de protection respiratoire et la liberté de mouvement loin d'être optimale, on comprend facilement que la vigilance de l'équipe doit être irréprochable en tous points. Le deuxième sujet avait trait aux différents appareils utilisés en opération et il était lié au troisième concernant le matériel. Les recrues se sont penchées par exemple sur la « ligne guide ». Celle-ci permet de savoir au toucher si l'on se dirige vers le sinistre ou vers la sortie de la zone de feu (grâce à des « nœuds » plus ou moins rapprochés sur la corde). Puisque les sens sont très limités avec l'équipement de quinze à vingt kilos, il est parfois compliqué de s'y retrouver en intervention. Cette ligne guide est un repère matériel important.

Il y a aussi l'autoroll qui permet de relier les coéquipiers ensemble à 1.25 mètre de distance. Ce qui permet d'avancer en groupe et de n'égarer personne en chemin. Les deux derniers modules concernaient le protocole d'engagement et de rétablissement (fin de mission). Dans le périmètre d'un incendie, le matériel du pompier se retrouve souillé par des fumées toxiques, des cendres et des suies sous forme solides, ce qui peut potentiellement l'endommager. Il est notamment primordial de procéder à un premier nettoyage sur place puis à un nettoyage complet en caserne. Le masque et le dispositif respiratoire sont plongés dans quatre baignes de nettoyage, de rinçage et de désinfection afin de les remettre en parfait état d'action pour la prochaine intervention.

Les oreilles rouges comme signal d'alarme à la chaleur

Le 8 mars, les recrues se sont retrouvées à Couvet pour deux heures trente de formation pratique et théorique sous la direction du responsable d'instruction Fabio Castellani et du responsable logistique Sébastien Cloléry. L'équipement de protection a été passé en revue. L'occasion de rappeler qu'il n'y avait pas de cagoule à l'époque et que le signal d'alarme pour une chaleur trop élevée était visuel. « Dès que les oreilles des hommes devenaient rouges, il fallait commencer à s'inquiéter », ont-ils exposé avec le sourire. Tout est évidemment bien plus encadré aujourd'hui et de gros progrès ont été faits jusque dans des détails à priori anodins. « Le nombre de bandes phosphorescentes a été diminué car elles emmagasinent beaucoup de chaleur et la protection est affaiblie à ces endroits. » C'est loin d'être anodin sur des brasiers pouvant atteindre 800 degrés en plafond. Sous l'équipement, dans la chaleur, au cœur des fumées et dans un environnement souvent bruyant en raison de la combustion, la communication est aussi une chose capitale pour coordonner les opérations. Une introduction au langage radio a donc été proposée aux recrues.

« À Castellani de Vaucher, répond »

Une multitude de codes automatisés interviennent tous les jours pour ouvrir, mener et fermer une discussion standard de la vie quotidienne (salutations, formules de politesse, respect des tours de parole...). Il est donc logique que les pompiers et d'autres métiers utilisant des systèmes radio pour



Trois recrues faisant plus ample connaissance avec l'une des radios utilisées par les sapeurs-pompiers vallonniers.

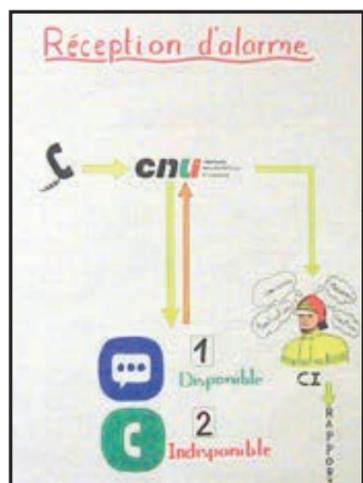
communiquer aient leur propre langage (armée, police...). Le « langage feu » des pompiers est très simple, il y a d'abord une phase d'identification (À Castellani, de Vaucher) puis la requête qui est terminée par « répond ». Très important, celui qui reçoit le message doit obligatoirement quitter le fait qu'il l'a bien reçu (« Compris »). Puis il répète la requête ou l'ordre en question pour s'assurer que c'est le bon, il donne sa réponse et termine par « répond ». C'est la base ! Il faut être court, concis et précis pour limiter au maximum le risque d'incompréhension. Imaginez les dégâts que peut faire un feu d'appartement en trois ou quatre minutes de perdues pour une mauvaise utilisation de la radio.

Le réflexe des 3 dl d'eau

Au Val-de-Travers, il y a treize antennes relais pour que les communications radio puissent fonctionner partout. Finalement, la soirée s'est terminée sur un exercice qui a placé les recrues en situation d'urgence. La Centrale neuchâtelaise d'urgence a simulé une urgence mission en condition réelle. Dans ce cas, chaque sapeur reçoit un message et un appel auquel il doit répondre

immédiatement pour confirmer ou non sa présence. S'il est disponible, il a 5 à 7 minutes pour s'habiller en tenue, se rendre à la caserne et partir en intervention. Pas le temps de tergiverser. Seul petit « écart » autorisé, s'il reste dans le temps imparti, penser à ingurgiter 3 dl d'eau pour rester hydraté le plus longtemps possible une fois sur zone. Ça peut paraître bête dit comme ça mais ça peut être un réflexe vital pour un pompier. C'est avec leur livret de service désormais en poche et avec la marche sous appareil respiratoire en ligne de mire que les recrues sont reparties au chaud... avant le prochain « ordre de marche ».

Kevin Vaucher



Lors d'un appel au 118, c'est la centrale de Neuchâtel qui prévient les pompiers concernés par message et appel. Ceux-ci doivent répondre 1 s'ils sont disponibles ou 2 s'ils ne le sont pas.

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16

Naissances

C'est un garçon!



Zayan a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Zayn

le 12 mars 2022

Linda Sorrenti et Muhammad Ayub
Dubai

C'est un garçon!



C'est le cœur rempli de joie et d'émotion que nous annonçons l'arrivée de notre petit

Alessio

né le 8 mars 2022 à 9h22,
3.560 kg d'amour et 53 cm de tendresse pour des parents comblés.

Vanessa Scapuso et Marin Codoni

Anniversaires

*On y est...
19 mars, 10 avril
c'est leur anniversaire
mais surtout une bonne
retraite... ou pas...*



On vous aime

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 17 au 24 mars

COUVET : samedi, à 17 h, Carême 3, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

FLEURIER : dimanche à 19 h 45, Carême 3, culte avec les jeunes, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 17 au 25 mars

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien, à 19 h, chemin de Croix et à 19 h 40, réunion des lecteurs. Dimanche, à 10 h, 3^e dimanche du Carême, messe dominicale et à 11 h 20, messe avec les enfants du catéchisme de 6^e année. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 24, à 19 h, messe et à 19 h 45, conseil de communauté. Vendredi 25, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale animée par le Chœur mixte, fête de St-Joseph. Mardi, veillée de prière œcuménique.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

NOIRAIGUE : mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 17 au 24 mars

Dimanche, à 10 h, prédication: B. Brünisholz.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Non communiqué.
Av. Daniel-Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.
Toutes les infos sur www.lephare.ch

Avis mortuaires

Couvet



*Le livre de la vie est
le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer
ni ouvrir à son choix
Le passage attachant
ne s'y lit pas deux fois
Et le feuillet fatal se tourne
de lui-même
On voudrait revenir à la page
où l'on aime
Mais la page où l'on meurt
est déjà sous nos doigts.
(Lamartine).*

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Olivo PRESELLO

enlevé à leur tendre affection, le 13 mars 2022, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Madame
Nives Fabrizio Presello
Rue de la Gare 6
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

*La douleur de perdre un être cher
Ne fera jamais oublier le bonheur
de l'avoir connu.*

Ses enfants :
Fabien Lussu,
Florence et Nicolas Maneff-Lussu,

Ses petits-enfants chéris :
Emile et Siméon,

Sa nièce :
Christelle Lussu et famille,

Son amie :
Marie-Thérèse Rey et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean LUSSU

enlevé à leur tendre affection le 10 mars 2022, entouré de ses enfants et de son amie, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le lundi 14 mars, suivie de la crémation sans suite.

Nous remercions chaleureusement le personnel de l'hôpital de La Providence, les infirmières du service de dialyse ainsi que le Docteur Fabien Stucker et la Doctoresse Carole Keutchakeu pour leur bienveillance, leur humanité et leur gentillesse.

Un merci tout particulier à ses amis du Levant 13.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Stéphane MONTAG

la famille remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cette douloureuse épreuve.

Les messages, témoignages, présences, fleurs, téléphones et dons l'ont soutenue, aidée et réconfortée.

Toute la famille leur exprime sa profonde reconnaissance.

La Ferme Robert, mars 2022

In memoriam



**IN MEMORIAM
Monsieur Agostino PRONESTI**

Déjà 25 ans dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on aime.

Tes parents, ta famille

Une messe aura lieu le 20 mars à 10h, à Fleurier

Décalage de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES

SEPTIÈME CHAPITRE

suite du 10.03.2022

Une hirondelle sur l'épaule

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

La forêt comme un jardin

Sur le chemin du Paradis*, une biche surprise s'enfuit tardivement elle ne l'a pas senti venir...

Une feuille crépite en s'écrasant au sol malgré sa légèreté de plume...

Une branche a bougé sous le poids d'un oiseau qui s'en est envolé...

Serrer dans ses bras le tronc d'un vieux chêne pour mieux capter son énergie...

Soudain c'est comme une humidité glacée qui vous saisit malgré les habits épais...

Attendre patiemment la douce lumière du jour... Elle pointe insensiblement à travers la futaie ! Le soleil se lève par-là ... Il fera beau aujourd'hui ? Non ?

Se coucher dans la mousse en fermant les yeux. Ne penser à rien et se laisser submerger par cet accueil généreux...

Soudain, comme une senteur presque désagréable... une valériane, sûrement. Il reconnaît son odeur un peu rebutante !! Que Diable ! Rien à voir avec les chaussures sur le perron de Locasca ou les pieds dénudés dans la grange de la Vieille. Elle embaume cependant courageuse et persistante

Se relever et progresser en courbant l'échine !

À ses pieds encore quelques bolets mal dissimulés pourraient bien faire son bonheur !

Oui ! c'est bien le chant d'un rouge-gorge !

Tendre la main pour quelques framboises !

Goûter à la fraîcheur d'une source, s'agenouiller et porter la main à sa bouche pour s'en désaltérer !

Ralentir son pas parce qu'on en prend le temps et se laisser dominer par un rythme qui n'est que trop rarement le sien ...

N'est-il qu'un être pondéré et méticuleux ?

La nature est là qui tamise les vaines déceptions, les négligeables fatigues et les furtives douleurs d'un bûcheron trop souvent raisonnable...

Elle fait oublier ce qui contrarie, fâche, attriste et défait...

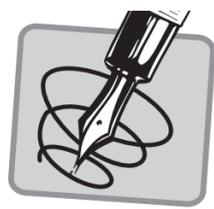
Elle est ce qui est parfait, total, éternel...

Invariablement il récite pour lui-même, à haute-voix cependant, ce que l'ingénieur-forestier Biolley lui avait appris :

Cette forêt produit et agit parce qu'elle dure ; étant vivante et forte, elle est belle ; et le forestier qui la traite se trouve jouir du rare privilège d'atteindre le beau en recherchant l'utile, et de faire œuvre utile en faisant œuvre de beauté !

*Le chemin du Paradis est un lieu-dit situé en dessus du village de Couvet (Neuchâtel)

— Eh bien ! Eh bien ! En voilà des manières ! C'est un beau petit, il est un peu blanc, mais c'est un beau petit ! s'écria Alice. *À suivre*



LETTRES OUVERTES

Accueil ! Asile !

Oui, oui et encore oui,... la population de l'Ukraine a besoin d'aide et de soutien ! Et nous devons l'accueillir. Comme toutes les populations soumises à la guerre ou à un régime dictatorial ou non démocratique.

Il est donc de notre devoir d'aider les Ukrainiens. Mais pourquoi ne pas faire preuve de la même solidarité vis-à-vis des Ouïgours, des Palestiniens, des Kurdes, des Africains de l'ouest et simplement de tous les pauvres et victimes des crises financières ou climatiques ?

Vive la Suisse des droits de l'Homme et de l'Asile, ouverte à toutes et tous !

Pour commencer, retirons-nous de l'« agence douanière européenne Frontex », véritable machine à fermer les frontières de l'Europe, à tout prix, de n'importe quelle manière et par tous les moyens ; quitte à ne pas prêter secours, laisser mourir ou assassiner.

Nous ne voudrions pas que l'on puisse penser que, pour certains Suisses, être un « bon réfugié », c'est être un réfugié « blanc ».

POP Val-de-Travers

Notre belle langue mérite nos égards

Très chère Anouk Landry, j'ai bien lu votre mot. Si je suis fort aise que vous pensez aussi que le français soit beau lorsqu'il est bien écrit je souhaite toutefois répondre à votre argot.

Si d'emblée, je l'admets, ce combat singulier d'idéologie est teinté et c'est un fait, c'est au-delà de ça qu'est vraiment l'intérêt d'un texte bien écrit, pour bien plus de clarté.

Notre belle langue mérite nos égards de notre société, elle est la

clef de voûte et malgré toutes ces tentatives d'écarts, c'est la lumière vitale sur notre route.

Les femmes ne sont pas, quoi que vous en pensiez, mises de côté, traitées sans civilité, la langue de Molière et ses subtilités, sachant mettre à l'honneur leurs esprit et beauté.

Une femme c'est beau, une femme c'est fort. Elles méritent donc de plus nobles élans. Leur statut, leur valeur, bien plus encore que l'or, ne se résument pas au simple point médian.

Chaque tout petit détail compte et c'est ainsi qu'en politique on n'a guère de grand répit. Préserver notre langue, c'est s'en montrer digne, c'est savoir résister aux tentations malignes.

Car en plus des impôts que nous voulons baisser ou des institutions qu'il nous faut alléger, notre langue elle aussi est une lourde tâche. Oui, c'est dans les détails que le Diable se cache.

J'espère par ces lignes vous avoir montré que nous savons aussi, et même à l'UDC, exprimer nos avis et toutes nos pensées dans un subtil élan écrit en vrai français.

Niels Rosselet-Christ, député et conseiller général UDC

Trois jours de prison pour un bout de carton

À bientôt 81 ans, je pensais avoir tout vu. Eh bien non ! Dans un courrier daté du 8 mars 2022, le Département de l'économie, de la sécurité et de la culture du canton de Neuchâtel m'ordonne de me présenter le 14 septembre prochain aux portes de la prison de La Tuillière à Lonay. Ne cherchez pas, je l'ai fait pour vous, Lonay est dans le canton de Vaud.

Je précise que j'habite à Fleurier. N'étant pas véhiculée et ayant de grandes difficultés à marcher, le choix de l'établissement pénitentiaire peut déjà prêter à sourire (jaune).

Sous dénonciation

Mais qu'a donc bien pu faire une octogénaire pour se retrouver sanctionnée de trois jours de prison ? Eh bien j'ai déposé un bout de carton devant les moloks de la rue de l'Hôpital à Fleurier. Quelqu'un m'a alors gentiment dénoncée aux forces de l'ordre. J'ai immédiatement reconnu les faits bien que rien ne me liait directement à ce bout de carton et qu'il aurait été facile de fuir mes responsabilités. Souffrant de la polio et étant très handicapée à une jambe, je n'ai malheureusement pas pu me déplacer jusqu'à Longereuse pour y déposer mon carton dans la benne adéquate. Il n'y en a pas près de chez moi, raison pour laquelle je l'ai posé devant les moloks.

Non pas 40 mais 400 francs d'amende

Je reconnais humblement ma faute et j'étais prête à payer une amende de 40 francs sans problème. Mais c'est une note dix fois plus élevée qui m'a été demandée. Oui, 400 francs ! Comme je suis à l'AVS, je ne peux pas payer une telle somme, que je trouve par ailleurs disproportionnée. Cette somme a ensuite été ramenée à 230 francs. Mais c'est encore beaucoup pour moi et je ne vais pas m'en acquitter. Mon « crime » s'est déroulé en octobre 2019 et en mars 2022, je reçois donc cette décision de m'envoyer trois jours en prison. Mon amende de 230 francs a ainsi été commuée en une peine de substitution de trois jours de prison. Me voilà donc jetée derrière les barreaux pour fêter mes 81 ans de façon plutôt originale.

De gré ou de force

J'utilise l'humour mais cette décision me révolte grandement intérieurement. J'ai le sentiment que mon cas personnel n'a pas été compris. Oui, il y a eu faute. Oui je l'ai admis. Mais devait-on en arriver à un tel stade de sanction ? Afin d'éviter le bagne, j'ai encore deux solutions. Faire un recours dans les trente jours ou m'acquitter de cette somme d'ici au 14 septembre prochain. Faute de quoi, je devrai me rendre à la prison de Lonay pour y purger ma peine. Et si je ne me présente pas, la lettre précise bien que c'est par la force publique que j'y serais contrainte. N'est-ce pas magnifique ?

Rose-Marie Kurzo, Fleurier

Beethoven a résonné à la Chapelle aux Concerts de Couvet



Les quatre musiciens ont joué ensemble le bis mais également du Beethoven : Klara Flieder (violin), Marc Pantillon et Patrick Leung (piano), Christophe Pantillon (violoncelle).

Pour le premier concert des Évasions musicales sans masque ni pass sanitaire, dimanche dernier à la Chapelle aux Concerts de Couvet, le public était très heureux d'entendre les musiciens « en vrai ».

Ce sont plus de 100 personnes qui ont écouté les quatre sonates de Beethoven dans un grand silence et une belle concentration.



ILS SONT SORTIS POUR...

Freinage d'urgence pour une Butterane

Lundi, vers 14 h 40, une voiture conduite par une habitante de Buttes, âgée de 29 ans, circulait sur la route cantonale en direction de La Brévine. Dans une courbe à droite, au lieu-dit Les Bans, la conductrice a effectué un freinage d'urgence car un autre véhicule conduit par un habitant de Préverenges, âgé de 41 ans, circulait en direction sud et effectuait un dépassement. De ce fait, une voiture conduite par un habitant de Morteau, âgé de 39 ans, qui circulait en direction nord, est venu heurter l'arrière du premier véhicule qui était alors arrêté. Toutes personnes susceptibles de pouvoir apporter des renseignements sur cet accident sont priées de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 62 27.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 7 mars : à 9 h 54 entre Môtiers et Couvet, intervention pour un accident de personne sur le domaine ferroviaire, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel, la police neuchâteloise, la sécurité de proximité du Val-de-Travers, le service d'ambulance, le Smur et le gestionnaire d'infrastructure.

Vendredi 11 : à 18 h 11 à La Brévine, extinction d'un feu de végétation.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Matinée dédicaces pour Véronique Wüthrich



C'est dans la joie et la bonne humeur que Véronique Wüthrich, une ancienne Vallonnière, a dédié son ouvrage « Ma dame, ma terre », dimanche dernier au Kiosque Wenker de Couvet.

Mardi gras festif au Home Dubied !



C'est dans une ambiance digne des plus grands carnivals que les résidents et le personnel du Home Dubied à Couvet ont dansé, chanté et mangé de délicieux beignets. Ça fait du bien de faire la fête !

Quand le Vallon s'électrise !

Cette annonce est passée comme une étoile dans le ciel, c'est-à-dire inaperçue au milieu des autres. Cette annonce, c'est la mise en service d'une nouvelle borne électrique équipant deux places à espaceVal. Depuis cet hiver, elle permet de recharger les véhicules électriques grâce à deux sorties d'une puissance de recharge de 22 kilowatts maximum. Pourtant, c'est un pas supplémentaire important dans le tournant écologique qui s'annonce dans les décennies à venir. Favoriser le tourisme vert, proposer des alternatives, se diriger vers l'autosuffisance et avoir un coup d'avance pour ne pas être pris de vitesse, autant de variables dont l'importance a été soulignée par l'actualité récente.

Le rôle d'une collectivité est d'anticiper les problèmes et les enjeux futurs avant qu'ils n'apparaissent et qu'ils ne mettent à mal le fonctionnement de la société. En ce sens, les efforts progressifs mais constants effectués au Val-de-Travers vont dans cet esprit. Prenez le cas des places de recharge pour véhicules électriques. La Commune annonçait cet hiver que les deux nouvelles places créées à espaceVal renforcent un réseau riche désormais de deux bornes à Fleurier, trois à Couvet, une à Travers et

Après le solaire, l'électrique à espaceVal

Mais on n'en est pas encore à un stade aussi avancé pour juger l'installation financée conjointement par la Commune de Val-de-Travers et l'ECAP. D'ailleurs, le responsable des infrastructures d'espaceVal, Dominique Wyss, reconnaît que c'est d'abord pour couvrir un besoin des adeptes de tourisme vert que ce projet a germé. « C'est une offre supplémentaire que l'on propose et on verra comment les gens

de la philosophie d'espaceVal pour qui le virage du renouvelable a déjà été pris il y a plusieurs années. Courant 2020, nous avons installé plus de 1270 panneaux solaires sur le toit des salles de gym et de la piscine. » Ils ont été posés sur plus de 2000 mètres carrés afin de produire annuellement 395'000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 110 ménages. « C'est largement suffisant pour les besoins de notre centre et ça permet aussi d'alimenter la nouvelle borne électrique (le surplus est revendu au Groupe E). La coopérative solaire Neuchâtel (COOPSOL) avait fait un super travail pour son financement. C'est via un système de souscription que le projet avait abouti. » 850 parts sociales de Fr. 500.- avaient trouvé preneurs en moins de cinq mois pour supporter le coût de Fr. 425'000.-.

Projet d'abri pour vélos électriques

Dans les années à venir, il se pourrait que la partie encore dépourvue de panneaux solaires soit elle aussi équipée mais ce n'est pas prévu dans l'immédiat. « L'ECAP veut moderniser tout l'hébergement du centre donc ce n'est pas encore le moment d'y penser. L'emplacement est idéal en tout cas. » Ces évolutions vers des énergies plus propres sont aussi bien utiles pour ne pas dépendre d'un autre organisme – ou pire, d'un autre pays – pour fonctionner. « C'est dans l'air du temps et si on peut anticiper les choses et être un peu précurseur dans certains domaines, c'est tout bénéfique pour le futur selon moi. » Une vision partagée par le directeur du centre Jean-Michel Messerli et qui semble l'être tout autant par le conseiller communal Eric Sivignon, chef du dicastère du territoire (urbanisme), des sports et de la culture.



Dominique Wyss, responsable des infrastructures d'espaceVal dans ses bureaux du 1^{er} étage. Il se dit satisfait du virage en faveur du renouvelable pris par le centre depuis quelques années.

Lorsque le bus utilisé pour du transport de matériel et divers déplacements devra être renouvelé, c'est vers de l'électrique qu'espaceVal se tournera logiquement. « Lorsque la transformation de l'arrêt de bus devant le centre sera actée par TransN, nous allons aussi pouvoir concrétiser un projet de couvert pour permettre la recharge des vélos électriques. Il prendra la forme de plusieurs casiers avec prises électriques où les utilisateurs pourront brancher leurs chargeurs tout

en mettant leurs casques et leurs gants en sécurité. » Et une piste d'athlétisme avec un revêtement spécial produisant de l'énergie grâce à ceux qui courent, c'est une idée ? « Ah, il n'y a pas encore de discussions ouvertes sur ce dossier », rigole Dominique Wyss. Dommage, car le couple Fattou prévoit bientôt d'y débarquer avec 20 athlètes pour une course de 24 heures (du 23 au 24 avril de midi à midi). Et là, même pas besoin de borne pour borner !



La nouvelle borne électrique installée à espaceVal offre deux places de charge aux véhicules électriques. Un plus pour les adeptes de tourisme vert notamment.

une à Noiraigue. Pour certains, ça peut paraître beaucoup ou prématuré. Mais pour amorcer un changement, il faut bien poser les bases nécessaires qui permettront de le faire le moment venu (s'il vient). Pour qu'il se concrétise vraiment, encore faudra-t-il éviter de faire les mêmes erreurs que celles effectuées par la politique liée aux transports en commun. Autrement dit, ce n'est pas en proposant des alternatives hors de prix qu'il sera possible de changer les habitudes d'une large partie de la population.

vont en disposer cet été lorsque l'afflux touristique sera à son apogée. » Dans l'immédiat, les deux places de recharge pour véhicules électriques seront prochainement marquées comme telles au sol. Notez que le temps de charge maximal est de trois heures pour permettre un « roulement d'utilisateurs » si besoin. Pour des informations liées au prix, vous pouvez vous référer à l'encadré de l'article.

« Cet investissement (environ Fr. 10'000.-) s'inscrit en droite ligne

L'électrique, combien ça coûte ?

La consommation d'une voiture électrique varie selon son modèle. Elle est en moyenne de 15 kilowatts par heure (kWh). Une batterie de 50 kWh parcourt généralement 300 kilomètres. Voici quelques exemples d'autonomie testés en conditions réelles par le TCS. Smart forfour EQ, microcitadine (capacité de batterie 17,6 kWh, soit 120 km, environ Fr. 5000.-), Nissan Leaf Acenta, compacte (40 kWh soit 175 km, prix : environ Fr. 30'000.-) et Tesla Model S Long Range, berline (100 kWh, soit 476 km, prix : plus de Fr. 100'000.-). Pas de surprise, l'autonomie augmente parallèlement au prix du véhicule. La recharge auprès d'une borne du réseau Move (comme

celle installée à espaceVal) se fait au moyen de carte ou de badge. La solution pour les conducteurs très occasionnels (maximum deux recharges par mois) revient à un prix de 0.59 centime le kilowatt. C'est plus cher si vous utilisez une borne appartenant à un autre exploitant. Des solutions avec abonnement annuel sont disponibles pour les utilisateurs réguliers. Dans ce cas, vous payez Fr. 59.- pour l'année et le prix du kilowatt est dégressif (0.45 centime pour une charge accélérée). Un abonnement mensuel avec recharge illimitée est aussi possible moyennant Fr. 249.-/mois. Des tarifs spéciaux sont aussi prévus pour les entreprises.

Kevin Vaucher

SKI NORDIQUE



Rosselet et Jeanneret au top !

Le 13 mars, plusieurs régionaux ont pris la route pour participer au marathon de ski de l'Engadine. Chaque année, la plus grande manifestation de ski de fond du pays reçoit quelque 13'000 skieurs originaires de 50 pays. Parmi eux, plusieurs professionnels de la discipline comme Dario Cologna. Le Grison de 36 ans a gagné cette course quatre fois mais il n'a pas réussi à égaler le nombre record de victoires détenu par Albert Giger. Cette année, il a été battu au sprint par l'Uranais Roman Furger (1 h 35' 59"). Le sociétaire du ski-club La Brévine, Benjamin Rosselet, a pris une belle 24^e place

(1 h 39). Chez les femmes, Laura Jeanneret s'est hissée à un méritant 30^e rang (1 h 58). La plus rapide, Nadja Kälin, avait franchi la ligne d'arrivée douze minutes plus tôt.

Prisca Schneider 69^e sur plus de 1800 partantes

Sur plus de 6250 finishers chez les hommes – très grosse densité –, Sebastien Racine de Boveresse (334^e 1 h 59) et Pascal Schneider (516^e 2 h 04) se sont illustrés. Olivier Beuchat s'est approché des 10% de tête grâce à sa 635^e place (2 h 08). Yvan Jeanneret (1047^e), Jean-François Pellaton (2366^e)

et Olivier Favre (2815^e) se sont bien battus également. Le Chauvier Hervé Zbinden a bouclé son effort après près de quatre heures de piste (3 h 57, 5633^e). Sur les près de 1815 dames à être venues à bout de ce « Ski marathon », la Brévinière Prisca Schneider (69^e, 2 h 11) a été excellente. Une autre Brévinière, Séverine Schneider, a intégré le premier tiers du classement (567^e, 3 h 01). Eloïna Stauffer est descendue quant à elle sous les 4 h de course (3 h 57, 1424^e). Précisons encore que plus de 1450 sportifs et sportives avaient opté pour le semi-marathon, deux fois plus court mais lui aussi intense.

VOLLEY LOISIRS



De la lanterne rouge au leader

Le voyage à Fontainemelon, pour y affronter l'équipe des Éperviers, lanterne rouge du groupe 2, s'est révélé victorieux pour les Fées vertes.

Face à une formation sympathique mais limitée, les pensionnaires de Belle-Roche ont fait le job pour décrocher la victoire en ne laissant filer aucun set (25-18, 25-17 et 25-12). Les trois points acquis permettent aux Vallonniers de prendre une certaine distance avec la zone dangereuse et d'entrevoir plus sereinement la suite du championnat.

La semaine dernière, la réception du leader NUC a mis en évidence les aspects qui seront à améliorer dans un avenir proche. Face à une équipe plus créative et plus puissante, les Fées ont fait preuve d'envie et de combativité.

Cela n'a malheureusement pas suffi à endiguer les attaques et les services appuyés et trop souvent décisifs (19-25, 18-25 et 12-25).

La suite du mois de mars sera particulièrement chargée avec pas moins de quatre matches au programme.



Stoll
Stores et Bâches SA

Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : www.stoll.ch
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

À LOUER
aux VERRIÈRES
Appartement lumineux et calme
3 chambres + cuisine habitable, entièrement rénové en 1^{er} location, 1^{er} étage, douche italienne, lave-linge privatif, lave-vaisselle, galetas, 1 place de parc, grand jardin commun, proche des écoles, 200 m du bus.
Loyer **Fr. 1050.-** charges comprises
Tél. 079 204 86 19



A louer

Centre de Fleurier
Avenue de la Gare 9a

- proche de toutes les commodités
- plusieurs appartements neufs
- balcon et ascenseur - Adaptés pour personnes à mobilité réduite

Disponibles de suite ou date à convenir
Tél. 079 703 17 05
www.jfdellenbach.ch



F. CARRELAGE Sàrl

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...

Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier
T. +41 32 860 13 51 - admin@f-carrelage.ch

À LOUER
à SAINTE-CROIX
Rue du Stand 1
Appartement de 3½ pièces
Environ 66 m², cuisine agencée.
Loyer **Fr. 1000.-** charges comprises
Possibilité de louer un garage Fr. 100.-
Disponible à convenir
Tél. 024 425 72 46

À VENDRE
à COUVET
Villa individuelle 5½ pièces
avec dégagement.
Prix **Fr. 895'000.-**
Tél. 078 719 62 24



L'entreprise générale qui vous accompagne !
Un projet en tête ? N'hésitez plus & réalisez votre rêve !

Dernière parcelle constructible
Quartier Surville, Buttes

Ensoleillement maximal
Emplacement idéal pour profiter du soleil

Tranquillité assurée
Quartier familial, bordure de forêt

Proche des commodités
5min à pied de la gare & de l'école

Kocher & Fils Constructions Sàrl
032 860 12 58 / 078 736 65 79
info@kocher-fils.ch
www.stecy-kocher.ch



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**



Appartements disponibles à la location

- Appartement de 4½ pièces, rue du Pasquier 1A, Fleurier, dispo: 1^{er} mai 2022
- Appartement de 2½ pièces, NEUF, av. de la Gare 5, Fleurier, dispo: 1^{er} avril 2022
- Studio, NEUF, av. de la Gare 5, Fleurier, dispo: 1^{er} avril 2022

Les appartements avenue de la Gare 5 sont équipés d'un ascenseur, place de parc possible.

Appartements équipés d'une cuisine avec micro-ondes, four, frigo congélateur, lave-vaisselle, plaques vitrocéramique et hotte aspirante. Visite possible sur demande.

Contact: +41 76 223 79 66, slicimmobilier@gmail.com

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.



CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



AADTEC
Aide Administrative et Technique

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Tech. en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CECB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 www.aadtec.ch
2126 Les Verrières



PPL-Architecture

Architecte
Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques.
Vivez vos envies, appelez-nous!




Jehle
PAYSAGISTE Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin



ÉLECTRICITÉ
TÉLÉMATIQUE
PARATONNERRE
ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

LES SIX-COMMUNES

Rue Centrale 1 - 2112 Môtiers

Le Restaurant vous convie
à son **Afterwork**
jeudi 24 mars dès 17h
pour un **match de bières**
Suisse-Belgique

D'un côté, Brasserie Artisanale Val-de-Travers et Brasserie des Fées, de l'autre, Triple Karmeliet, Delirium, Hoegaarden et la Chouffe. Toutes ces bières en bouteilles sont proposées à Fr. 5.50 l'unité.

Du côté de la cuisine et pour accompagner votre soif, un mélange de charcuteries sur planchette, des chips et frites maison, un trio de tartare bœuf classique, bœuf à la truffe et saumon, et des légumes à tremper avec une sauce tzatziki.

032 861 2000
info@sixcommunes.ch



Restaurant des communes Rochefort

Famille Götz Matthieu et Béatrice
032 855 20 45

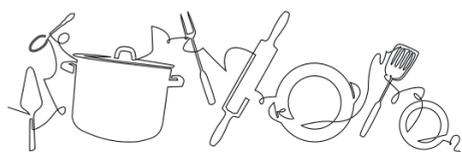
Vendredi 25 mars le soir
Samedi 26 mars à midi et le soir
Dimanche 27 mars à midi

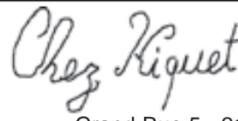
**Menu autour de la truite
bio de Môtiers**

Entrée
Trilogie : sushi, tartare et mousse

Plat principal
Truite coupée en goujon « cuisson vapeur »
Beignets pâte à la bière des Fées
Pommes vapeur
Brocoli à l'anglaise

www.restaurant-des-communes.ch





Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Petites côtes fraîches
Fr. 10.-/kg
du jeudi 17 au mercredi 23 mars inclus
le goût du vrai



bonnes tables

— food · wine · bar —

Votre bonne table est appréciée
par nos lecteurs. Pensez-y!

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Emploi



Restaurant La Ferme Robert

Famille Huber-Montag
2103 Noiraigue
Tél. 032 863 31 40
www.ferme-robert.ch
fam.huber.montag@bluewin.ch

Cherchons pour la saison 2022
(mai à octobre)

**1 dame pour la plonge
et les nettoyages à 60%**
de 13h à 19h environ
Sans permis s'abstenir.
Véhicule indispensable.

Envoyez vos dossiers par écrit
ou par mail aux adresses ci-dessus

Il met le Fleurier d'époque en « puzzle numérique »

Yannick Tüller est un jeune homme de 34 ans qui a toujours vécu à Fleurier. Il y connaît chaque recoin. Mais il ne s'intéresse pas seulement au village actuel. En découvrant de vieilles photos dans sa famille et sur internet, il a eu l'idée de les regrouper sur une carte interactive google maps. Ainsi, chacun peut partager ses propres images pour reconstituer le Fleurier d'époque en puzzle collectif. Il suffit d'appuyer à un endroit sur la carte pour découvrir les photos d'hier et d'aujourd'hui du lieu sélectionné. Ces morceaux d'histoire vont même jusqu'à intégrer de vieilles aquarelles. Cette excellente initiative pourrait être élargie à d'autres villages du Vallon si un « référent » était trouvé pour un ou plusieurs autres villages.

À quoi ressemblait l'ancienne piscine de Fleurier, quel look arborait le snack-bar dans les années 1970 et comment se présentaient les bâtiments emblématiques du village il y a trente, cinquante, quatre-vingt ou cent ans ? Ce sont autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses sur la carte créée par Yannick Tüller. Vous y trouverez aussi bien d'autres éléments visuels tels que des vues aériennes permettant de se rendre compte du développement progressif de l'habitat. Des aquarelles, comme celle datée de 1760, offrent également des indications précieuses à ce sujet. Des clichés noir-blanc de grands événements comme l'Abbaye sont aussi répertoriés. Bref, le Fleurisan a lancé son idée mi-février et il a déjà récolté beaucoup de souvenirs. Et s'il vous semble qu'il manque une ou plusieurs représentations pour certains secteurs, vous savez ce qu'il vous reste à faire : fouiller dans vos archives pour combler les « trous ». C'est un travail collectif qui permettra d'assembler toutes les pièces de ce grand et vieux puzzle. Au boulot !

Un intérêt renforcé par les groupes Facebook



Le snack-bar de Fleurier. Le look de ces six jeunes donne un bon indice sur la date de la photo. Oui, on est bien dans les années 1970.

Yannick Tüller n'est pas archiviste ou photographe professionnel, il est simplement attaché au passé qui a fait l'aujourd'hui. « J'ai découvert des anciennes images chez mes grands-parents. Comme c'était surtout des photos de personnes, on a fait un peu de généalogie pour connaître nos ancêtres et nos racines. Je trouve que ces visuels d'époque ont un sacré cachet et c'est pareil pour les photos de bâtiments. Il y a des endroits qu'on reconnaît assez facilement et d'autres beaucoup moins. La transformation de l'ancienne église catholique du village – devenue ensuite une centrale de Swisscom – est un exemple frappant de construction qui a carrément changé de fonction. » Plus globalement, le Vallonnien aime s'attarder sur les artères pour voir comment le bâti s'est développé depuis le cœur du village.

L'intérêt du Fleurisan a été alimenté par l'apparition des groupes de partage sur internet et particulièrement sur Facebook (T'es du Val-de-Travers si..., Val-de-Travers ou pas...). « Je ne suis pas lié à l'un de ces groupes mais je reprends uniquement celles postées sur le

groupe « Val-de-Travers ou pas... », car c'est sur celui-ci que j'ai découvert que beaucoup de gens postaient des photos d'époque du Vallon. » Et comme Yannick Tüller travaille à 100%, il n'a pas le temps de surveiller constamment toutes les autres « sections » pour alimenter son « puzzle numérique ». « C'est plutôt les photos qui viennent à moi que l'inverse. Ceux qui publient fréquemment ce genre de contenu savent qu'elles seront reprises pour ce « puzzle commun » si elles sont partagées sur « Val-de-Travers ou pas... ».

Ouvrir discussion et partage entre générations

Petit à petit, la collection s'est agrandie et certaines rues de Fleurier ont pratiquement des photos d'époque pour chacun de leurs bâtiments (souvent sous plusieurs angles). Cette base de données visuelles renseigne sur bien plus de choses que sur une simple évolution physique. « L'évolution du village donne des indications sur l'évolution de notre mode de vie. » Les progrès en termes de moyens de transport et d'industrie influencent directement les types de commerces que l'on est susceptible de retrouver à telle ou telle période passée. Les routes évoluent aussi et l'habitat se concentre évidemment là où elles se développent le plus. « J'ai remarqué que lorsque les photos sont postées sur Facebook, ça donne toujours lieu à un débat entre internautes de générations différentes. Ça ouvre la discussion sur les souvenirs de chacun avec ce lieu. Je trouvais hyper cool de faire une carte personnalisée sur google maps pour répertorier tous ces souvenirs visuels. Ça a l'air de parler aux gens alors c'est top pour tout le monde. »

Tout à fait réalisable à l'échelle du Vallon

Pouvoir se balader numériquement d'une rue à l'autre sur sa carte comme si on se dépla-

çait dans le « vieux Fleurier », ce serait l'aboutissement ultime de son projet. Pour l'instant, Yannick Tüller s'occupe seul de regrouper les photos sur sa carte grâce à des pastilles de géolocalisation. Il suffit d'appuyer dessus pour afficher toutes les images actuelles et anciennes des lieux (chaque pastille renvoie à un lieu précis de Fleurier). Il y a déjà eu trois cents vues en vingt jours. « Pour l'instant, j'arrive à suivre tout seul mais il se pourrait que je demande à une ou deux personnes de m'aider si l'engouement s'intensifie dans les prochaines semaines. » Un futur développement pourrait aussi aboutir au même concept pour un ou plusieurs autres villages du Vallon. « Je connais moins bien les rues des autres villages mais si je trouve un référent qui s'y connaît mieux que moi alors c'est tout à fait réalisable à l'échelle du Val-de-Travers. » Au puzzle géant de Fleurier pourrait ainsi s'ajouter celui de Couvet, de Buttes, de La Côte-aux-Fées, des Verrières et ainsi de suite... Alors, joueurs les Vallonniers d'époque et d'aujourd'hui ?



La rue de la Place-d'Armes avec le Chapeau de Napoléon fidèle au poste.



Yannick Tüller prend la pose dans les rues de Fleurier qu'il apprécie tant. Le même endroit quelques années plus tôt, ça donnait quoi ?

HOCKEY SUR GLACE



Le CP Fleurier confie les rênes du club à Nicolas Motreff

À l'approche du terme de la saison, lors de laquelle le mouvement juniors a été entraîné par Philippe Stengel et la 1^{re} équipe par l'ex-international Philippe Marquis, le CP Fleurier a engagé, pour les deux prochaines saisons, le Français Nicolas Motreff au poste d'entraîneur professionnel de tout le mouvement junior et de la 1^{re} équipe, avec effet dès le 1^{er} mai 2022.

En 2012, le CP Fleurier revoyait l'intégralité de son organisation et, pour assurer une ligne de conduite générale, engageait un entraîneur professionnel, chargé de diriger tout le mouvement junior et la 1^{re} équipe (2^e ligue). C'est ainsi que le CP Fleurier engageait le grand Valeri Chiriaiev, ancien champion du monde, lequel a mené le club durant 4 saisons et lui a donné un nouveau souffle de professionnalisme. Puis, durant les 5 saisons suivantes et jusqu'en 2021, c'est la légende du club Sandy Jeannin qui a dirigé les équipes fleurisanes, conquérant au passage un titre de champion romand U13 en 2018, un titre de champion romand U20 en 2019 et un titre honorifique de vice-champion romand de 2^e ligue avec l'équipe fanion.



À gauche, Sven Renaud, président du club, aux côtés du futur entraîneur Nicolas Motreff.

Durant la saison écoulée, le club avait scindé le poste en deux, le mouvement junior étant confié à Philippe Stengel et la 1^{re} équipe à Philippe Marquis, ce dernier assurant l'intérim. Le CP Fleurier remercie sincèrement ces deux entraîneurs de leur travail, assumé dans des conditions difficiles dues à la situation sanitaire.

Tenant à sa volonté d'assurer une ligne commune à tout le club, le CP Fleurier a engagé le Français Nicolas Motreff pour les deux prochaines saisons. Ancien joueur professionnel de Ligue Magnus, le Breton d'origine est désormais dans le canton de Neuchâtel depuis 5 ans, après avoir mené de front une carrière de

joueur (Albatros de Brest, Chamois de Chamonix, Pingouins de Morzine, etc.) et d'entraîneur dès 2007. Âgé de 33 ans et véritable passionné de hockey, Nicolas Motreff est heureux de pouvoir continuer sa progression et ainsi d'assumer une charge d'entraîneur qui l'amènera à diriger presque dix équipes, soit toutes les équipes juniors (de l'école de hockey aux U20) et la 1^{re} équipe, pour un bail initial de deux saisons.

Sven Renaud, président du club, se réjouit de pouvoir à nouveau parler de sport et un peu moins de la situation sanitaire : « Comme tous les clubs sportifs, nous venons de vivre deux saisons plus que compliquées avec la pandémie, tant socialement que sportivement. Nous espérons désormais que la prochaine saison marquera un retour à la normalité. Pour cela, nous avons besoin de nous projeter en avant et il nous a paru important de revenir à la formule qui a bien fonctionné durant toutes ces saisons, avec un entraîneur unique pour le club. Nous avons pleine confiance en Nicolas Motreff et sommes persuadés que sa passion rejaillira de manière très positive sur nos joueurs et joueuses, ainsi que sur tout le club ».

« Je suis très fier d'intégrer le club du CP Fleurier », admet Nicolas Motreff. « J'ai hâte de commencer ce nouveau challenge tant avec la 1^{re} équipe qu'avec les jeunes du mouvement junior. Mon objectif est de partager mon expérience et ma passion pour ce sport, ainsi que mes valeurs humaines. Je donne rendez-vous rapidement aux Chats et m'en réjouis ! »

Le CP Fleurier souhaite la bienvenue à Nicolas Motreff au sein de la grande famille jaune et noir.

Comm.

HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



Temps et tant de souffrances

Au hockey, il y a parfois des matches qui se transforment davantage en une séance de souffrance totale plutôt qu'en partie de plaisir. L'équipe féminine du CP Fleurier en a fait l'expérience samedi soir pour son dernier match à domicile de la saison. Matraquées à plus de 55 reprises sous les tirs de leurs adversaires bernoises, les Fleurisanes ont subi tant et plus. Devancées de trois buts après vingt minutes, elles ont pourtant miraculeusement relancé leur espoir de victoire dans la suite de la rencontre.

Fleurier – Post Bern 2-4 (0-3, 2-0, 0-1)

Buts de Robert, Giroud.

Bielmann ; Huguelet, Otth ; Robert, Giroud, Vermot-Petit-Outhenin ; Schmidt, Bargo ; Joseph, Messerli, Gyseler ; Mounir.

Les étoiles du Courrier : *Bielmann **Otth *** Robert M.

Pour ce quatrième duel du tour de promotion, le CP Fleurier cherchait à décrocher une première victoire. C'était la dernière occasion pour le faire à domicile avant leur ultime sortie prévue samedi à Zurich. Un car ou un minibus est d'ailleurs organisé pour aller soutenir les joueuses valloniennes une dernière fois cette saison. Avant d'en venir au match de samedi, n'oublions pas leur beau parcours pour en arriver à ce stade de la compétition. Durant ce tour de promotion, elles ont montré qu'elles n'étaient pas très loin des toutes meilleures équipes de ligue D du pays.



Anne-Laure Biemann a pratiquement été sollicitée à chaque minute samedi. Sa prestation a longtemps permis à ses coéquipières de rester au contact.

« Les postières » envoient du très lourd

Je vais néanmoins immédiatement nuancer un peu ce constat en évoquant la partie de samedi contre Post Bern. C'est peut-être la première fois de la saison qu'on a vu

une réelle différence de niveau sur la glace entre les « Women Cats » et leurs adversaires. Privées de plusieurs joueuses, elles ont été purement reléguées au rôle de spectatrices durant la première période. Les Bernoises menaient déjà de deux buts après 150 secondes de jeu. Elles y ont rapidement ajouté



Cette photo résume bien la rencontre de samedi entre Fleurier et Post Bern : sans réelle logique sur la glace.

un troisième pour porter le score à 0-3 sans que personne ne puisse crier au scandale. Le rythme allait clairement trop vite pour elles. La rapidité d'exécution des « postières » aurait même pu faire de plus gros dégâts dans la suite du match. C'est avant tout grâce à la performance de tout premier plan de la gardienne Anne-Laure Biemann que l'hémorragie a pu être stoppée.

Bielmann, la super woman

En vingt minutes, la portière locale avait dû s'employer à dix-sept reprises pour protéger son filet (contre six tirs pour sa concurrente en face d'elle). La pression bernoise ne s'est jamais estompée ensuite même si le CP a réussi à revenir petit à petit au tableau d'affichage. Les Fleurisanes ont eu toutes les peines du monde à fabriquer du jeu mais elles ont été appliquées sur leurs trop rares opportunités de but. Lancée par Carole Gyseler, Marion Robert s'est faite l'auteure d'une magnifique percée à mi-

match pour tenter de secouer ses coéquipières. Un but qui a fait bouger les lignes l'espace d'un instant mais tant Anaïs Messerli qu'Eva Bargo n'ont pas eu d'impact direct sur le score. Les cloches, tambours et autres drapeaux spécialement sortis pour fêter cette dernière « représentation » à domicile se sont alors agités de plus belle.

Après la souffrance bernoise, le plaisir zurichois ?

Et c'est pratiquement dans une ambiance de désalpe que les « Women Cats » sont reparties à la charge. Viviane Giroud en a profité pour marquer le 2-3 après un envoi plein de convictions. Soyons franc, ce résultat après deux tiers-temps était très flatteur pour les locales qui avaient tiré presque trois fois moins au but que les Bernoises. Mais il avait au moins le mérite de tenir les spectateurs en haleine. Ils y ont cru durant quelques minutes avant que l'espoir d'un retour aussi improbable qu'immérité ne soit douché à la cinquantième minute. Il s'agissait du 46^e tir des visiteuses. La défense aura eu du travail plein les bras jusqu'au bout, ce qui a permis à plusieurs arrières de se distinguer comme Margaux Otth et Amélie Huguelet. Autant de signaux d'espoir dans cette marée bernoise de souffrance. Place maintenant à un peu de plaisir zurichois ?

Kevin Vaucher

Classement play-off équipe féminine						
Fleurier – Post Bern	2-4					
1. Dragon Queens	4	2	1	0	13 : 9	9
2. Schaffhausen	4	2	1	0	13 : 12	8
3. Post Bern	4	2	0	2	12 : 11	8
4. ZSC Lions	4	1	2	0	19 : 10	7
5. Genève-Servette	4	1	0	1	11 : 19	4
6. Fleurier	4	0	0	0	9 : 16	0



UNI HOCKEY

Le FUCk sort du podium

Le FUCk connaît un passage un peu difficile ces dernières semaines. Après avoir laissé échapper ses chances de titre lors de la journée précédente, le club de unihockey de Fleurier a été éjecté du podium provisoire du championnat de troisième ligue. La faute à sa défaite de dimanche passé à Neueneegg (BE).

Menés 5-0 à la pause

Après le retrait d'une équipe (Marly), cette avant-dernière jour-

née de la saison proposait un programme allégé aux Vallonniers. Ils n'avaient qu'un seul match à disputer et pas deux comme c'est le cas habituellement. Mais quel match ! C'était ni plus ni moins que le leader Alterswil qui se dressait devant eux. Et ne faisons pas planer de faux suspense bêtement, le FUCk a rapidement bu la tasse. Mathieu Bigler et ses coéquipiers étaient menés 5-0 à la mi-temps. « La partie était perdue. On a quand même essayé de montrer un meilleur visage

dans la deuxième moitié du match pour la forme. Mais le résultat final de 9-2 reflète finalement bien l'écart qu'il y avait sur le terrain entre les deux équipes. »

Un final à domicile pour retrouver le podium

Cette défaite fait chuter l'équipe du Vallon au quatrième rang du classement. Tout reste cependant ouvert pour remonter sur le podium puisque les trois clubs situés entre

les places 3 et 5 se tiennent en seulement deux points. C'est donc lors de la dernière journée organisée à espaceVal que tout se jouera le 27 mars. Face à deux formations à priori très abordables (Laupen et Bienne), le FUCk peut encore terminer la saison sur une bonne note devant son public. « Avec le soutien de nos précieux spectateurs, le podium semble tout à fait atteignable. » Les « orange » joueront leurs rencontres à 11 h 45 puis à 13 h 35.

HOCKEY



Autres résultats

U17-TOP : La Chaux-de-Fonds – Fleurier 2-7.

U13-TOP : Fleurier – Université Neuchâtel 9-0. Franches-Montagnes – Fleurier 1-10.

U9-2 : 3 matches perdus au tournoi de Bulle. Contre Marly 0-24, contre Gotteron 1-11 et 2-15 contre Bulle.

FOOTBALL



La reprise, c'est ce week-end !

Le printemps arrive, les fleurs commencent à sortir et les joueurs vont fleurir à nouveau les terrains de foot du Val-de-Travers. Enfin, ce ne sera pas encore pour tout de suite par ici car les équipes engagées ce week-end joueront toutes à l'extérieur. C'est Fleurier II qui a (re)lancé les choses sérieuses mercredi soir en se frottant United Milvignes dans le cadre du championnat de 3^e ligue.



Ça va enfin pouvoir repartir au contact sur les terrains de foot du Vallon. En 2^e ligue, le FC Fleurier tentera de gagner quelques rangs pour revenir en milieu de tableau.

11 matches et une seule défaite pour Kosova NE

Deux autres formations du Vallon militent dans cette ligue. La première équipe du FC Couvet se rendra le 18 mars à Bôle pour y défier l'actuel cinquième du clas-

sement. La tâche s'annonce cor-sée mais possible pour l'actuelle lanterne rouge. Le FC Kosova NE est mieux positionné au moment d'attaquer le second tour. Les joueurs de Flamur Nitaj sont deuxièmes, à un petit point du premier Bosna Neuchâtel. Ils se déplaceront à Peseux dans l'espoir de continuer leur beau parcours 2021/22 (11 parties, 8 victoires, 2 égalités et une seule défaite).

Fleurier en position de chasseur en 2^e ligue

C'est aussi cette fin de semaine que la 5^e ligue retrouvera ses droits. Cinquième, Saint-Sulpice aborde un déplacement périlleux à Colombier pour affronter son premier poursuivant direct. La bagarre s'annonce belle et engagée. L'autre escouade vallo-nnière de la catégorie, le FC Fleurier III, se dirigera à Peseux pour jouer contre la deuxième équipe du club du Littoral. L'équipe fanion du club fleurisan ira quant à elle sur les terres de Marin dans le cadre du championnat de deuxième ligue. Les hommes du coach Luc Floquet et de son assistant Gilles Jaquet sont actuellement dixièmes sur douze dans la hiérarchie. La possibilité de gagner des rangs existe bel et bien puisque la septième place n'est qu'à trois unités devant eux.

En avril, retrouve le fil

Terminons avec les trois représentants du Vallon évoluant en quatrième ligue. Ceux-ci devront attendre avril pour renouer avec le plaisir de la compétition. Les femmes d'abord, le FC Couvet féminin devra même patienter jusqu'au 22 avril avant d'en découdre à nouveau. Les Covas-sonnes se déplaceront à Cormin-bœuf avec pour enjeu le quatrième échelon du classement. Avec trois victoires, trois nuls et une défaite, la première partie d'exercice des Vallonnières a été plutôt bien négociée jusqu'à présent.

Couvet II et Môtiers vers un chassé-croisé ?

Chez les hommes, Couvet II disputera son match de reprise contre Boudry II le 2 avril prochain. Les joueurs de Grégory Chenaux partiront, dans le second tour, de la septième place (sur dix). Placé juste derrière, le FC Môtiers essaiera de profiter de l'élan de son 70^e anniversaire et de ses recrues hivernales pour refaire son retard. Cela passera premièrement par une remise en route le 2 avril sur la pelouse d'Espagnol NE. La bataille pour le leadership du Val-de-Travers peut commencer.

Kevin Vaucher

PATINAGE ARTISTIQUE



Les étoiles avant le tapis rouge



Les treize patineuses étoilées du club de patinage artistique du Val-de-Travers (CPA).

Juste avant de participer au grand gala du club ce samedi au Centre de sports de glace à Fleurier, treize jeunes patineuses du club du Val-de-Travers ont passé une session de « tests étoiles » le week-end dernier. Cette compétition interne permet de valider les progrès effectués durant l'année. En fonction de l'exigence des tests, chaque participante peut valider de une à six étoiles.

Trois performances « quatre étoiles »

Sept patineuses ont réussi le degré « une étoile », à savoir Aliyaa Grandjean, Shanna Mae-

der, Orlane Luque, Emmi Otz, Atinéa Villiger, Mélinda Knöpfel et Lara Ackermann. Cette dernière a également passé avec succès l'évaluation suivante de « deux étoiles ». Sa copine Ciara Maeder en a fait de même. Maeva Cortese et Sara Roulin ont atteint les trois étoiles alors que Laura Alves, Alyssa Vantaggiato et Émilie Maeder ont régalié les juges avec quatre étoiles. La suite du menu se tiendra donc ce samedi 19 mars lors du gala du club (ouverture des portes 19 h, début 19 h 45). Le samedi suivant, les filles du CPA auront encore un ultime concours avant de prendre un peu de repos. Sous les étoiles ?

HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



Le décollage d'Eva Bargo

Ce n'est un secret pour personne parmi ceux qui connaissent le hockey féminin. La Vallonnière Eva Bargo est une jeune pépite en devenir. C'est donc un plaisir que de la voir en train de décoller dans son sport sur la glace du CP Fleurier. Mais c'est aussi à un destin national et même international que la défenseuse peut prétendre si elle continue à travailler avec sérieux. Pour première récompense de ses efforts, elle décollera dans quarante-huit heures en direction de la Finlande pour participer au Festival olympique de la jeunesse européenne sous le maillot de l'équipe de Suisse.

Il suffit de la voir patiner quelques minutes pour comprendre. Eva Bargo a quelque chose en plus qui fait d'elle l'un des tous meilleurs espoirs féminins du hockey suisse. Cette saison, c'est avec l'équipe mixte juniors U17 et l'équipe féminine de ligue D qu'elle a notamment charbonné. Cette apprentie du Centre SAS de Couvet poursuivra sa formation du côté des Chats en 2022/23. Et elle pourrait également avoir un peu de temps de jeu dans l'élite féminine avec Neuchâtel (actuellement engagé en demi-finale de LNA).

Bientôt les joies de l'élite ?

« Jouer contre les meilleures joueuses du pays serait la meilleure façon de progresser. C'est l'un des prochains paliers que je souhaite franchir. » L'entraîneur du club du Littoral, Yan Gigon, pourrait lui permettre d'enjamber ce palier en douceur en lui proposant de

rejoindre son banc de temps en temps. Jouer un maximum, à des niveaux différents, placerait la Vallonnière dans une configuration idéale de développement. Participer à des compétitions internationales avec la sélection helvétique est une autre variable importante de l'équation. En ce sens, sa participation au Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE), du 20 au 25 mars en Finlande, est une excellente chose et une juste récompense.

2000 athlètes de 45 pays

« L'équipe nationale est quelque chose d'important pour moi. Malheureusement, beaucoup d'événements ont dû être annulés pendant deux ans à cause du Covid. C'est donc un peu inattendu de pouvoir enfin participer à un tel rendez-vous. » Mais elle y sera bel et bien et c'est un premier grand objectif qui est ainsi atteint. « J'ai déjà été souvent appelée avec les sélections juniors

pour des matches ou des camps d'entraînement mais ce sera la première fois que je prendrai part à cette joute mondiale. » Plus de 2000 athlètes de 45 pays différents seront présents. La délégation suisse sera forte d'une cinquantaine de membres de 16 à 18 ans.

Trois hockeyeuses romandes seulement

Après un dernier rendez-vous mardi à Ittigen pour régler les dernières formalités (règles antidopage, réception de la tenue olympique,...), c'est le 19 mars que l'équipe de Suisse juniors féminine s'envolera vers Vuokatti (Finlande). Eva Bargo embarquera avec elle plusieurs buts à accomplir. « J'aimerais prendre du plaisir durant ces quelques jours de tournoi et j'aimerais aussi passer de bons moments d'équipe. Pour nous Romandes, c'est toujours une façon d'apprendre à parler le suisse-allemand comme on est largement mino-



La joueuse du CP Fleurier Eva Bargo s'envole dans quelques heures pour le « rêve olympique » en Finlande.

ont le même état d'esprit conquérant, alors c'est possible oui !

Et si les Suissesses ratent le métal, la joueuse de Fleurier pourra encore espérer une sélection avec les U18 en juin pour participer aux prochains Mondiaux. Mais c'est une autre histoire, un autre voyage et un autre décollage à amorcer.

Kevin Vaucher

ritaires. » La Valaisanne Alizée Aymon et la Fribourgeoise Margaux Favre seront les deux seules autres Romandes à l'accompagner.

Les Mondiaux U18 en juin ?

« Ah oui, et si on peut revenir avec une médaille, je ne dis pas non bien sûr. Je pense que c'est possible. » Si toutes ses coéquipières

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02

Théâtre des Mascarons Môtiers Soirée « MascaMusical Part I » live pour les 50 ans

À l'occasion des 50 ans du théâtre des Mascarons de Môtiers, une première soirée live est organisée le 2 avril prochain, à 20 h, avec notamment Colour of Rice, Raw, Reborn et Dj set.

Colour Of Rice (Rani) est née en 1994 d'un père suisse et d'une mère japonaise. En 2016, des agents de l'émission de télévision française « The Voice » lui ont demandé de se porter candidate. Plusieurs castings plus tard, trois juges se sont retournés. Même si elle est partie après le deuxième tour, cela l'a rendue encore plus déterminée à suivre sa propre voie artistique.

Raw en anglais signifie brut, cru, à vif. Ce sont aussi les initiales de Raphaël Alexandre Weber (ex-The Rambling Wheels), compositeur extraordinaire, guitariste stellaire et chanteur solaire. Ces trois lettres résumant parfaitement l'essence même d'un projet solo se nourrissant d'expériences personnelles et d'histoires secrètes.

Reborn, littéralement renaître, voit le jour quelque part dans les entrailles du Val-de-Travers où les musiciens distillent un univers complexe et résolument rock, nourri d'influences innombrables aux sonorités 70's. Le chanteur impose un style atypique aux morceaux par sa voix grave et torturée. Les textes dans la langue de Molière à la fois sensibles et percutants, reflètent le quotidien de l'actualité. L'amour, la haine et la liberté sont abordés de manière forte et subtile. Les rifs acérés et la puissante section rythmique insufflent un condensé d'énergie qui met en exergue le sens des paroles. Leur son enivrant apporte un nouveau contraste au milieu musical d'aujourd'hui. Aucune prétention mais le feu sacré pour la bonne musique !

Prélocutions : info@mascarons.ch (Fr. 15.-). Nom, prénom, Mascal Musical part I ainsi que numéro de téléphone doivent apparaître lors de votre réservation (voir annonce en page 5). *Comm.*

À la découverte du scoutisme

Samedi, après une pause forcée de deux ans due à la pandémie liée au coronavirus, une journée nationale de découverte du scoutisme aura à nouveau lieu. Environ 350 groupes de 18 associations cantonales invitent les jeunes à découvrir le scoutisme. Ce sont 11 groupes neuchâtelois qui ouvriront leurs portes samedi prochain, dont 3 au Val-de-Travers.

Les enfants et jeunes de 5 à 15 ans pourront alors faire l'expérience du scoutisme le temps d'une journée.

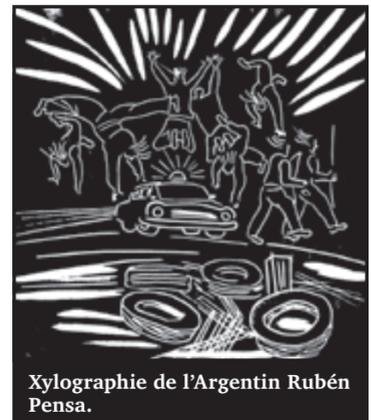
Les groupes scouts du Val-de-Travers ci-dessous accueilleront les participants lors de cette journée du scoutisme.

- Les Flambeaux de l'Évangile du Val-de-Travers, Môtiers
- Trois-Étoiles, Les Verrières
- Trois-Raisses, Fleurier

Les groupes partageront leurs activités sur les réseaux sociaux. Plus d'informations sur www.scoutne.ch *Comm.*

Bleu de Chine - ouverture 2022

L'espace culturel Bleu de Chine à Fleurier sort de son sommeil hivernal pour vous inviter à découvrir les œuvres de trois artistes d'exception qui se marient à merveille.



Sur les murs côté jardin, les peintures en pigments et tempera de Fabien Ballif vous transporteront dans un ailleurs aérien... est-on dans un avion à contempler les nuages d'en haut... ou découvrons-nous une autre planète, de l'autre côté du miroir ? Dans tous les cas, ça plane...

Côté rue, douze séries de xylographies de l'Argentin Rubén Pensa. Chaque série est composée de cinq gravures imprimées à partir de cinq côtés d'un cube en bois. L'artiste y transmet la réalité, naturelle, culturelle et historique, dont il est imprégné.

Et l'espace en trois dimensions de la galerie est habité par les sculptures de Jean-Baptiste Bugnon. Ébéniste et tourneur sur bois, il ne se considère pas comme un créateur – il dit qu'il trouve ses formes dans la nature qu'il représente telle qu'il la voit. Dans ses pièces dialoguent le brut et le poli, la rudesse et la rondeur. On a envie de les caresser, de les traiter avec un respect infini.

Nous vous proposons de venir vous plonger dans ces trois univers différents et complémentaires lors de notre vernissage qui aura lieu ce samedi à partir de 15 heures.

Informations pratiques : exposition du 19 mars au 10 avril. Ouverture : vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h et sur rendez-vous. 032 861 28 87, ioset@bluewin.ch.

Comm.

U3a : langage, politique et fake news

Mercredi 23 mars, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, Jacques Savoy, professeur à l'Université de Neuchâtel, parlera du langage, de la politique et des fake news.

Aux États-Unis, les politiciens ont adopté un nouveau style pour s'adresser à leurs concitoyens. Les faits n'ont plus le poids nécessaire pour convaincre et de nouvelles expressions ont vu le jour comme facticide, faits alternatifs et fake news (ou infox en français). Couplé aux réseaux sociaux, ce nouveau ton a envahi l'espace et a permis à Donald Trump de convaincre des millions de citoyens.

Cette conférence vous permettra de connaître la génération de ces fausses nouvelles, de découvrir les diverses variantes de ce phénomène, de comprendre le succès de leur propagation et de voir si l'ordinateur peut les identifier. Enfin, il essaiera de montrer aux auditeurs comment créer de telles fake news.

U3a : dictée tous âges

Vendredi 25 mars, à 14 h, à l'Aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, une dictée pour tous les âges est ouverte à chacun et chacune !

Aux premiers jours du printemps, la Dictée tous âges, ouverte au grand public, réunit les générations – des élèves de lycée aux retraités. Si vous aimez jongler avec les circonflexes, les participes passés et autres ornithorynques de la langue française, ce rendez-vous est fait pour vous.

Cette année, un texte tiré de la littérature francophone d'Europe permettra à chacune et chacun de déjouer les chausse-trapes de l'orthographe, avec de nombreux prix à la clé.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► La comédie de Gérard Sibleyras « L'inscription », par les comédiens de La Beline, dimanche à 17 h à la salle de spectacles de Couvet.

► Le 22^e match au loto de l'association Un P'tit Plus, à la salle Fleurisia de Fleurier, samedi à 20 h, en faveur des enfants et adolescents atteints d'un cancer

LES FILMS

Les vedettes

De Jonathan Barré, comédie, avec Grégoire Ludig, David Marsais, Julien Pestel...

Daniel, un chanteur raté, travaille dans un magasin d'électroménager. Prêt à tout pour rembourser ses dettes et se retrouver sous le feu des projecteurs, il décide d'utiliser Stéphane, un collègue naïf et prétentieux, pour participer à des jeux télévisés. Alors oui tout les oppose, non ça ne sera pas de tout repos, mais Daniel et Stéphane sont pleins de ressources...

The Batman

De Matt Reeves, action, policier, thriller, avec Robert Pattinson, Zoë Kravitz, Paul Dano...

Deux années à arpenter les rues en tant que Batman et à insuffler la peur chez les criminels ont mené Bruce Wayne au cœur des ténèbres de Gotham City. Avec seulement quelques alliés de confiance – Alfred Pennyworth, le lieutenant James Gordon – parmi le réseau corrompu de fonctionnaires et de personnalités de la ville, le justicier solitaire s'est imposé comme la seule incarnation de la vengeance parmi ses concitoyens.

Robin des voix

De Frédéric Gonseth et Catherine Azad, documentaire.

Moudon, en Suisse, la mère de Robin De Haas raconte que pour couvrir les cris incessants de son bébé, elle le massait à la mode indienne « Shantala » et lui passait en boucle la chanson de Juliette Gréco « Mon fils, chante ! ». Prémonition ? Message subliminal ? Parfois la vie s'arrange sans consulter personne. Nous suivons donc l'histoire de Robin qui naît dans un petit village de la Broye vaudoise avec une bouche dont le palais ne s'est pas constitué normalement. N'ayant plus la motivation ni la force d'endurer les moqueries, les humiliations, les coups, l'extrême violence au quotidien que les autres enfants lui font subir à cause de son handicap, Robin se rend dans la grange avec l'idée d'en finir. Il n'a pas 8 ans. Trente ans plus tard, Robin De Haas accède à la reconnaissance pour ses découvertes sur le souffle et la voix.

Accessoirement, il est aussi chanteur professionnel... Tirailé entre la Suisse, les États-Unis, l'Angleterre et l'Australie, il est dépassé par l'afflux de demandes. Il décide de former des professionnels qui, à leur tour, seront aptes à transmettre cette méthode naturelle, novatrice, non violente, en phase avec les philosophies actuelles du mieux vivre...

Zébulon le dragon

De Max Lang, Daniel Snaddon et Sophie Olga de Jong, animation, avec Lenny Henry, Tracey Ullman, Patsy Ferran...

Zébulon le dragon, Princesse Perle et Messire Tagada sont des héros qui ne répondent pas exactement à ce qu'on attend d'eux. La princesse Perle ne veut pas habiter un palais, porter une couronne et des robes à falbalas ! Elle veut devenir docteur, voyager de par les terres et les mers, soigner les misères, écouter les cœurs, soulager peines et douleurs... Quant à Zébulon, il est un jeune dragon aussi attachant que maladroit qui aspire à devenir le meilleur élève de son école.

Lucky

De John Carroll Lynch, drame, avec Harry Dean Stanton, David Lynch, Ron Livingston...

Lucky est un vieux cow-boy solitaire. Il fume, fait des mots croisés et déambule dans une petite ville perdue au milieu du désert. Il passe ses journées à refaire le monde avec les habitants du coin. Il se rebelle contre tout et surtout contre le temps qui passe. Ses 90 ans passés l'entraînent dans une véritable quête spirituelle et poétique.

44^e Carnavallon

Cette année, les soirées de Carnavallon, qui aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 avril, seront accessibles dès 16 ans et uniquement par le biais de la billetterie en ligne (Fr. 15.-). Celle-ci sera disponible à partir de demain vendredi à 18 h sur le site www.carnavallon.ch et permettra au public d'acheter son billet à l'avance au moyen d'une carte de crédit ou d'une carte PostFinance.